

PV de l'Assemblée Générale
15 juin 2017

En présence de :

- Monsieur Michel BAQUE, Président d'AQUI O Thermes,
- Monsieur Emmanuel BELOT, représentant Monsieur Claude BELOT, Mairie de Jonzac,
- Madame Elisabeth BONJEAN, Présidente de Communauté d'Agglomération du Grand Dax,
- Madame Virginie BEROT, Thermes BEROT,
- Madame Marie BIGANZOLI, Thermes de Préchacq-Les-Bains,
- Madame Isabelle CAPDEVILLE, AGEFOS,
- Monsieur Sébastien CARPENTIER, Les Thermes,
- Monsieur Loïc CHATEAU, Conseil Départemental des Landes,
- Monsieur Rémi DOURTHE, OITT Dax,
- Monsieur Olivier DUBOIS, Thermes de Saujon,
- Docteur Karine DUBOURG, Institut du Thermalisme, représente le Pr. OHayon,
- Madame Béatrice DUGUET, Directrice des Bains Saint Pierre,
- Madame Marie-Françoise DURAND, DIRECCTE Mont de Marsan,
- Madame Florence FRANCKE, GRETA des Landes,
- Monsieur Paul GERBAUD, Conseil Départemental des Landes,
- Monsieur le Sous-Préfet Lucien GIUDICELLI, Sous-Préfecture des Landes,
- Madame Erika JOUHET, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Arnaud LABORDE, SARL Laborde et fils, complexe Saubusse Thermal,
- Madame Isabelle LABORDE, Exco Fiduciaire du Sud-Ouest,
- Madame Geneviève LUQUET THEUX, KPMG Entreprises,
- Monsieur Eric LACOUTURE, Institut du Thermalisme,
- Madame Valérie LEMAIRE, DIRECCTE Mont de Marsan,
- Monsieur Stéphane MAUCLAIR, Communauté d'Agglomération du Grand Dax,
- Monsieur Frédéric PUYTHORAC, Thermes de l'Avenue,
- Madame Elsa RABOUTET, Exco Fiduciaire du Sud-Ouest,
- Monsieur Bernard THIZY, Hygie Concept,
- Monsieur Sébastien VIGNOLO, Thermes BEROT,
- Madame Laurence DELPY, Directrice d'AQUI O Thermes,
- Madame Maguy BLANC, OITT – AQUI O Thermes,
- Madame Monia SINGH, AQUI O Thermes,
- Madame Azucena LEDOUX, AQUI O Thermes.

Excusés :

- . Monsieur Rachid AINOUCHE, Thermes de la Roche Posay, a donné procuration à Mme Virginie BEROT,
- . Monsieur Hervé BOUYRIE, a donné procuration à Mme Elisabeth BONJEAN,
- . Madame Isabelle BREIL, Comité Départemental du Tourisme du Bearn Pays Basque,
- . Monsieur Jean-Pierre CAZENAVE, Centre Hospitalier de Dax, a donné procuration à Mme Karine DUBOURG,
- . Madame Frédérique CHARPENEL, Chambre de Commerce et d'industrie des Landes,
- . Monsieur Frédéric COUDRON, Régie des Eaux, représenté par M. Marc BRASQUET et M. Alexandre LABORDE,
- . Madame Catherine DELMON, Maire de St Paul les Dax représentée par M. Jean-Pierre DUFAU,
- . Monsieur Michel DUPRAT, Société des Médecins Thermaux, a donné procuration à M. Stéphane MAUCLAIR,
- . Madame Marinette LANORE, Thermes Evaux Les Bains a donné procuration à M. Olivier DUBOIS,
- . Madame Chantal MANESCAU, Thermes de Salies de Béarn,
- . Madame Karine MARES, Thermes des Ecureuils,
- . Madame Pascale MOREAU, Mairie La Roche Posay,
- . Professeur Cécile OHAYON-COURTES, Université Bordeaux, représenté par Dr. Karine Dubourg,
- . Monsieur Bruno PAPINEAU, Mairie Evaux Les Bains,
- . Monsieur Serge POMAREZ, Pays Adour Landes Océanes,
- . Monsieur Gilbert PONTEINS, Investadour,
- . Monsieur Jean-Charles PRESSIGOUT, Thermes de Borda, a donné procuration à M. Michel BAQUE,
- . Monsieur Philippe RETOURS, Chambre des Métiers et de l'Artisanat Mont de Marsan a donné procuration à M. Arnaud LABORDE.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG du 15 juin 2016
2. Rapport d'activité 2016
3. Budget
 - . Approbation des comptes 2016 – par le cabinet comptable Exco
 - . Adhésions 2018
 - . Budget prévisionnel 2017
4. Perspectives : Mise en place du Plan de Développement Thermal Nouvelle - Aquitaine
5. Divers



Michel BAQUE, Président d'AQUI O Thermes, ouvre la séance à 14h45. Il donne la parole à Laurence DELPY qui présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale

1. Approbation Du PV DE l'AG du 15 juin 2016

L'AG valide à l'unanimité le PV de l'AG du 15 juin 2016

2. Rapport d'activité 2016

Laurence DELPY expose les grandes lignes de l'activité 2016 :

- Extension du réseau

- En lien avec la création de la Nouvelle-Aquitaine
- 5 nouvelles stations

- Expertise du réseau

- Participation au Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation, le thermalisme référencé dans 3 des 11 filières (santé, tourisme, silver éco)
- Silver économie : AQUI O Thermes reste chef de file de la prévention bien- vieillir
- Sollicité le GD pour soutenir la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) sur la filière thermique
- Sollicitations de pays tiers : principalement de la zone Balkans ou « ex Pays de l'est »

- Au service des membres

- Mutualisation des ressources et actions collectives
 - Achats mutualisés
 - Etude d'accessibilité aux baignoires et piscines
 - Etude de la satisfaction des curistes (avec le soutien du Dr. Boricean, docteur en marketing)
- Formation
 - Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective dit POEC, pour accompagner les agents thermaux dans la validation de leur CQP via la VAE
 - Aide aux entreprises : recherche de financements, aide au montage des demandes de subvention ou maintien du lien avec les collectivités territoriales, régionales ou l'ARS.

- Prévention-Santé et Bien-vieillir

- Bien-vieillir au quotidien : détection de la fragilité, ce projet est mené avec l'ARS et le gérontopôle de Toulouse.

Un appartement pour les curistes est actuellement en cours de travaux, celui-ci tient compte des solutions d'aménagement et d'adaptation du logement pour faciliter l'autonomie et le maintien à domicile.

- Bien-vieillir au travail : lutte contre la pénibilité et amélioration du bien-être au travail
- Bien-vieillir avec une maladie chronique : ETP Fibr'eaux et ETP Educ'Arthrose

Discussion :

Michel BAQUE se dit ravi d'accueillir au sein d'AQUI O Thermes de nouvelles stations qui représentent de nouvelles compétences.

Formation

Isabelle CAPDEVILLE souligne que depuis 2 ans, en partenariat avec AQUI O Thermes, le GRETA ou le Conseil Régional, une POEC est mis en place sur le territoire.

Cette action est une réussite puisque 25 des 26 agents concernés ont obtenu leur certification, le 26^{ème} ayant obtenu une certification partielle.

Ces résultats plus qu'encourageants donnent envie de s'impliquer et de poursuivre ce type de projet très pragmatique.

Cependant, compte tenu de leur âge, certains agents étaient exclus de ce type de programme.

Pour 2017-2018, il est proposé de les inclure dans le processus. AGEFOS a la volonté et le budget nécessaire pour continuer la formation.

La seule condition est de démarrer l'action avant fin 2017.

L'ensemble des participants se réjouit de cette nouvelle.

GPEC

- Sébastien VIGNOLO juge indispensable de travailler sur une GPEC, les établissements thermaux ayant besoin de personnels qualifiés. Il faut définir les besoins pour qualifier et quantifier les postes à pourvoir.
- Monia SINGH indique que, suite au marché public les trois candidats présélectionnés seront rencontrés la semaine prochaine (lundi 19 juin 2017) dans le cadre d'une phase de négociation. L'action débutera fin juillet/début août 2017, sur le territoire du Grand Dax.
Laurence DELPY rajoute que pour le moment, le projet étant financé par le Grand Dax, seul ce territoire est concerné. Mais si des outils peuvent être exportés sur d'autres territoires la proposition sera faite.
- Isabelle CAPDEVILLE intervient, elle trouve que la GPEC est un programme intéressant et rassurant pour les établissements thermaux.
- Michel BAQUE souhaite proposer un calendrier courant septembre 2017, pour qu'une action de GPEC puisse être mise en place sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

- Elisabeth BONJEAN souligne que la GPECT est un projet très important qui est mené par le Grand Dax. L'étude ne concernera donc que le thermalisme du Grand Dax. Il s'agira d'une photo du thermalisme grand-dacquois. Elle note, comme une évidence que le modèle peut s'exporter en fonction des besoins des autres territoires.
- Michel BAQUE approuve et note que le cluster doit s'inspirer du Grand Dax sur ce projet. il s'agit là d'un projet où les échanges de bonnes pratiques sont primordiaux.

Réseau AQUI O Thermes

- Olivier DUBOIS fait ressortir que les diversités de notre nouvelle région doivent être bénéfiques pour tous et être mises en avant. Il souligne que la recherche et la formation sont des domaines importants qui ne demandent pas toujours de grosses dépenses.

Il note également, et s'en réjouit, que AQUI O Thermes, comme il s'y était engagé, a bien pris en compte l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Il partage la conviction qu'il faut « faire les choses en commun ».

3. Budget

a. Approbation des comptes 2016

Isabelle LABORDE, expert-comptable, dresse les comptes de l'association pour l'année 2016.

ACTIF DU BILAN

	2016	2015	Évolution
Avances et acomptes versés	0 €	4 331 €	
Créances usagers	4 103 €	12 824 €	-68%
Autres créances	96 583 €	34 694 €	+178.4%
Trésorerie	113 330 €	115 354 €	-1.8%
Total de l'actif	214 016 €	167 203 €	+28%

PASSIF DU BILAN

	2016	2015	Évolution
Fonds associatifs	77 799 €	71 234 €	+9.2%
Provisions, Fonds dédiés	81 693 €	45 153 €	+80.9%
Dettes fournisseurs	43 542 €	33 858 €	+28.6%
Autres dettes	10 982 €	16 958 €	-35.2%
Total du passif	214 016 €	167 203 €	+28%

Le résultat de l'exercice 2016, ne suscite pas de commentaire ; Michel BAQUE rappelant que « *la politique prudente de la maison est celle d'une gestion en bon père de famille* ».

Geneviève LUQUET THEUX, commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le commissaire aux comptes fait un petit point sur les conventions réglementaires.

Les comptes sont alors soumis à l'approbation de l'AG.

L'AG approuve, à l'unanimité, les comptes 2016.

b. Adhésions 2018

Le Président soumet aux membres les tarifs des adhésions pour 2018. Pas de modification du montant des cotisations

<u>Entreprises :</u>	CA < 150k€ = 100€ 150k€ < CA < 250k€ = 150€ 250k€ < CA < 500k€ = 300€ 500k€ < CA < 1 M€ = 450€ 1 M€ < CA < 1.5 M€ = 600€ 1.5 M€ < CA < 3 M€ = 750€ 3 M€ < CA < 5 M€ = 900€ CA > 5M€ = 1 050€
<u>Organisme de recherche :</u>	150 €
<u>Organisme institutionnel et autres partenaires :</u>	250 €

Discussion :

- Béatrice DUGUET demande si les cotisations ne pourraient pas être calculées en fonction du nombre de clients et non par rapport aux CA des entreprises.
- Cette proposition n'est pas validée par l'AG

L'AG approuve, à l'unanimité, les montants des cotisations 2017

c. Présentation du budget prévisionnel 2017

L. DELPY soumet à l'AG, une proposition de budget 2017. Le budget 2017 comporte deux grands axes :

- Animation et actions collectives, soutenues à 50% par les collectivités territoriales
- Prévention et promotion de la santé, soutenues par l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Dépenses	en K€ HT	Recettes	en K€ HT
I. Animation - actions collectives			
Fonctionnement	135	aides publiques	110
coût salarial	115	ORNA	50
frais généraux	20	Grand Dax	35
Prestations	25	Oitt-ville Dax	25
communication	25		
Actions	60	apport financier des ent	40
RDI	10	adhésion	20
mutualisation	45	contribution volontaire	20
formation	5	autofinancement	70
		activité de négoce	70
Total 1	220	Total 1	220
II. Prévention et promotion à la santé			
ETP & éducation à la santé	31	ARS	31
innovation	15	AG2R	15
pénibilité au travail	20	APP ESS	20
promotion à la santé	1	Décathlon	1
Total 2	67	Total 2	67
Total 3 (T1+T2)	287	Total 3 (T1+T2)	287

Le président d'AQUI O Thermes propose de passer aux votes concernant ces éléments budgétaires :

L'AG valide à l'unanimité le budget prévisionnel 2017.

4. Perspectives - Mise en place d'un plan de développement thermal

Le Président précise que deux réunions ont eu lieu à Bordeaux les 4 avril 2017 et 5 mai 2017 pour la préparation de ce projet de plan thermal.

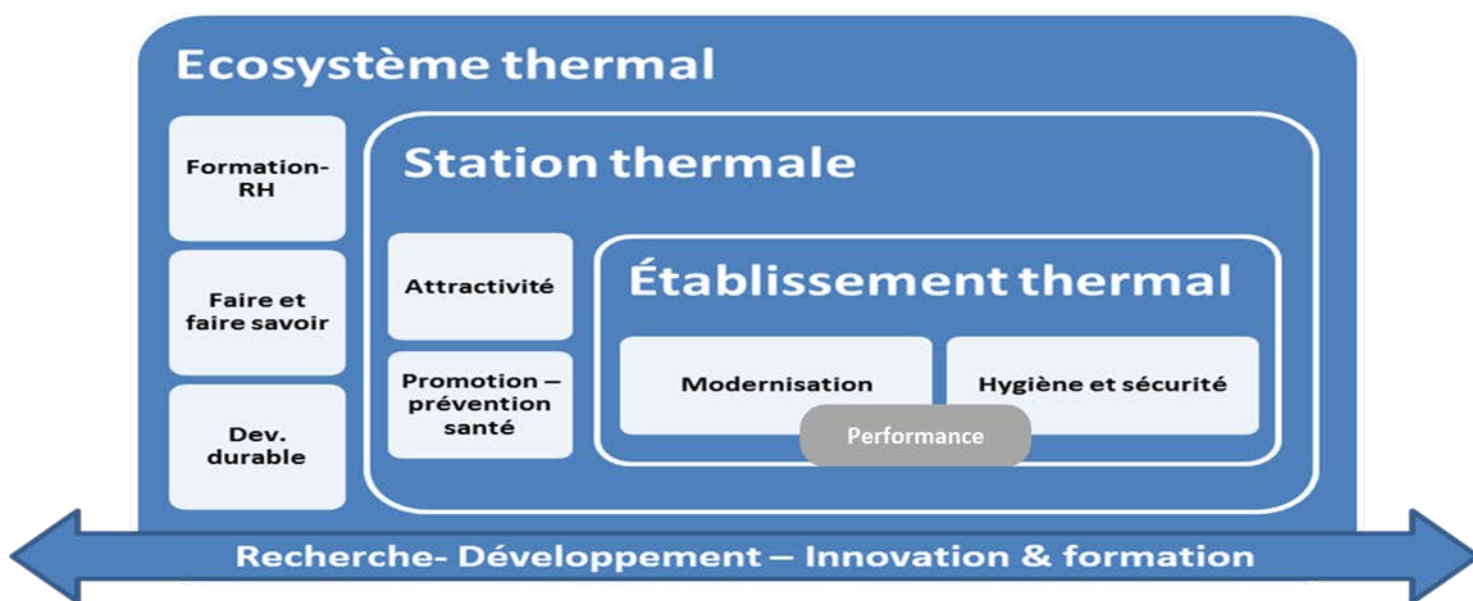
Il cède la parole à Laurence Delpy afin qu'elle synthétise des échanges sur ce projet, dont les objectifs, véritables défis pour la filière et par extension pour AQUI O Thermes, visent à :

- consolider l'activité thermique
- accompagner les entreprises vers de nouveaux marchés
- répondre aux enjeux sociétaux liés au bien-vieillir.

Le plan de développement thermal est un outil pour la réalisation de ces défis. Il tend aussi à renforcer la gouvernance du réseau en densifiant la cohérence entre les acteurs, via une stratégie thermique partagée et reconnue.

Face à cette complexité de la filière, les acteurs du thermalisme ont fait le choix d'une stratégie claire et pérenne.

La stratégie retenue est celle d'un Thermalisme de santé, dans un souci de développement durable et de prévention. Les acteurs du thermalisme ont basé leur stratégie sur une cohérence des actions selon 3 niveaux : l'écosystème, la station et l'établissement thermal (schéma ci-dessous) :



Pour chaque axe niveau, des actions ont été identifiées :

o établissement thermal → Améliorer en continu les établissements thermaux

L'amélioration de la performance étant à l'interface de toutes ces activités :

- meilleure gestion de l'ensemble des éléments inhérents avec l'activité des entreprises thermales
- plus de temps disponible pour innover, optimiser sa qualité, se moderniser
- plus de finances dégagées pour innover, se développer, rénover ses outils (bâtiments, postes de soins, ...), s'ancrer dans une démarche qualité

- o station thermale ➔ afin de créer un lien entre les entreprises thermales et leur territoire
Il s'agit de sortir de l'établissement et des soins à proprement parlé pour envisager « le lieu de vie » des curistes pendant leurs trois semaines sur place. Il est à noter, qu'à orientation identique, de plus en plus souvent, la destination thermale garantit le choix de la station. Il est donc indispensable de se référer aux schémas touristiques existant sur les territoires.
- o écosystème thermal ➔ le thermalisme comme filière sociale, économique et innovante.
Afin de maintenir le dynamisme d'une filière, il faut garder en tête l'écosystème dans lequel elle évolue. Il s'agit de voir le **thermalisme** dans sa globalité, c'est-à-dire comme **filière sociale, économique et innovante**.
Cette dernière se base sur une matière 1^{ère} qui sont l'eau et ses dérivées thermales (boues, algues, péloïde); point commun à l'ensemble de la filière. Il est donc indispensable de préserver cette ressource et son environnement.

A noter que quel que soit le niveau de réflexion, les thermes, la station ou l'écosystème, la recherche, la formation et l'innovation constituent un point central et une base de la compétitivité thermique. Il s'agit donc d'un axe transversal, celui de la Recherche, de l'Innovation et de la Formation.

Discussion

- Michel BAQUE précise le calendrier de la mise en place de ces actions.
- Certains membres notent l'importance de la formation et la nécessité de travailler sur une GPECT à l'échelle régionale.
Isabelle CAPDEVILLE trouve que le projet est abouti et pense qu'AGEFOS appuiera ce type de démarche.
- Elisabeth BONJEAN remercie les membres pour les participations à l'élaboration de ce plan. Avec la nouvelle région, les établissements thermaux travaillent en concertation avec une volonté d'amélioration. L'intégration de nouvelles stations avec des soins différents apporte une richesse au thermalisme.

5. Divers

- a- Conventions entre AQUI O Thermes
- **AG2R – Leroy Merlin** ➔ Ce projet s'inscrit dans la mission du cluster thermal de favoriser l'innovation. Il consiste à la création d'un « appartement adapté » à la population senior.
- **Décathlon** ➔ Ce projet s'inscrit dans la mission du cluster thermal de favoriser la réhabilitation à l'effort des curistes. Le magasin DECATHLON de Saint-Paul-lès-Dax met à disposition des curistes des podomètres ONwalk-50.

- **Institut du Thermalisme** → Renouvellement de la convention cadre (RDI - formation – ETP...)
- **Région Nouvelle-Aquitaine** → Le conseil régional, dans le cadre de sa politique filière, accorde une subvention à AQUI O Thermes, pour soutenir ses actions et participer à l'animation du réseau.
- **ARS Nouvelle-Aquitaine** → partenariat dans le cadre de la promotion de la santé.
- **GD DAX** → convention triennale.

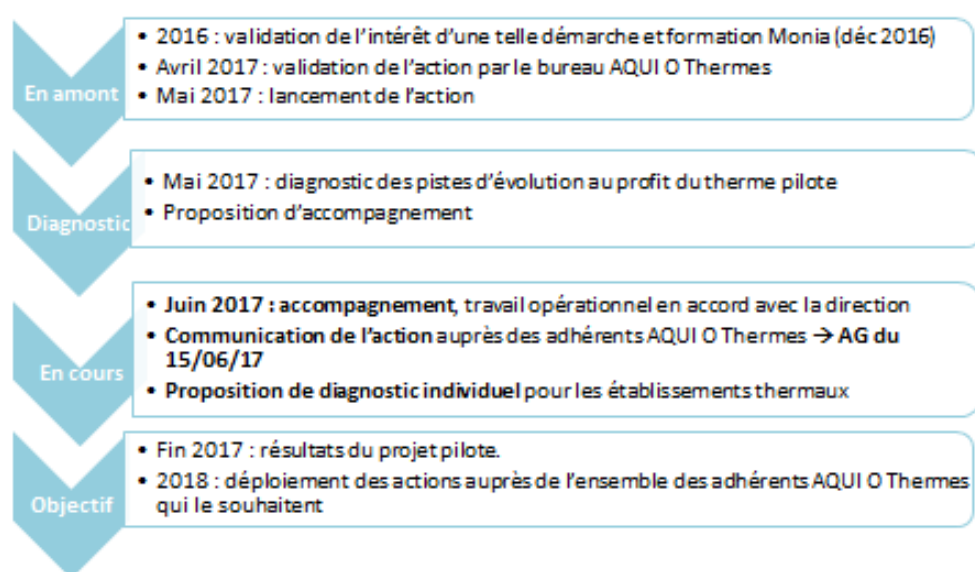
Le président met au vote l'acceptation de ses conventions.

L'AG valide ces projets et donne pouvoir au Président afin de signer toutes conventions relatives au déploiement de ses actions

b. Zoom sur l'optimisation de la performance

Monia SINGH prend la parole afin de présenter le projet de développement des performances des thermes de Nouvelle-Aquitaine (via la méthode LEAN) notamment avec un projet pilote sur les thermes de Saubusse.

Elle évoque les grandes étapes du projet, résumé dans le schéma suivant :



Arrivée de M. le sous-préfet

Discussion :

- Arnaud LABORDE explique ce qu'il attend de la démarche : une augmentation de son CA, une amélioration de la satisfaction client et l'enrichissement des réflexions d'un œil extérieur.
- Il se dit ravi de participer à cette démarche qui l'intriguait dans un 1^{er} temps mais qui désormais le satisfait.

- Laurence DELPY précise qu'après le projet pilote, cette démarche pourra être proposée à tous les établissements thermaux qui pourraient être accompagnés dans leur démarche par Monia SINGH.
- Erika JOUHET souligne que la région peut soutenir et accompagner AQUI O Thermes dans ce projet. Une action collective pourrait être mise en place permettant de soutenir le projet.

Stéphane MAUCLAIR quitte l'AG à 16h00.

c. Calendrier

- 29 septembre : Bureau à Saujon
- 12 octobre : rencontre technique à Bordeaux
- Novembre : CA à Aix les Bains

Le président conclut l'ordre du jour en donnant la parole aux participants.

Elisabeth BONJEAN note que les propositions du plan thermal sont pertinentes. Avec la nouvelle région, les établissements thermaux travaillent en concertation avec une volonté d'amélioration. Elle précise que le plan montre bien que la seule modernisation des Thermes n'est pas suffisante. Il s'agit d'un programme global incluant recherche, formation et le tourisme... Il prend donc en compte l'ensemble de la chaîne de valeur du thermalisme. Elle est sensible au fait que le projet ait la volonté de prendre en compte la réalité du thermalisme et montre la richesse du territoire et de la filière.

Le cluster est un lien fort entre les stations et les collectivités, il rassemble ce qui existe.

Il faut désormais compléter le plan avec les remarques des membres et commencer à réfléchir à une enveloppe budgétaire et à une répartition des fonds : fonds propres, conseil départemental, conseil régional, ARS, CRT...

Elle conclut en soulignant l'énorme travail réalisé en quelques semaines.

Michel BAQUE rebondit en remerciant les équipes. Il rappelle que la fusion des régions et la création de la Nouvelle-Aquitaine est une opportunité. Il faut être ambitieux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président d' AQUI O Thermes remercie l'ensemble des participants ainsi que Gilbert PONTEINS pour son implication dans l'association AQUI O Thermes.

Le président met fin à l'Assemblée Générale à 16h05.

Le Secrétaire,
Arnaud LABORDE

Le Président
Michel BAQUE